

LA PLUME

Décembre 2023
N°64

Rambaudine



Nul besoin de préciser que le temps passe vite et en cette fin 2023, il est déjà venu le temps de m'adresser à vous au travers de cette nouvelle « Plume ».

Ce trait d'union annuel est important pour les Rambaudins et je remercie toutes les personnes qui collaborent à sa réalisation en nous fournissant « la matière » avec une mention particulière à notre élue Agnès Marcelot qui se charge de distiller tout cela et de concevoir le magazine dans son intégralité.

Au travers de mes éditoriaux, J'ai pris pour habitude de vous communiquer ce qui pour moi apparaît faire partie des extraits les plus importants de la vie communale, j'en fais donc de même pour celui-ci.

Fin janvier, nous avons programmé la traditionnelle cérémonie des vœux un samedi en fin d'après-midi, c'était une première et je crois pouvoir dire que ce fut plutôt réussi avec la présence de nombreuses personnes. Cela nous a permis d'échanger et de partager quelques moments chaleureux jusqu'à tard dans la soirée. Merci à tous ceux qui ont pu y participer ainsi qu'à ceux qui se joindront à nous les fois prochaines !

Je suis friand de ce genre de manifestation, qui au gré des rencontres et discussions sont l'occasion de tisser des liens et nous essayons de renouveler la démarche aussi souvent que possible en espérant y fédérer toujours plus de monde.

C'est également en début d'année que nous avons orchestré le dernier recensement de population en conclusion duquel, je suis fier de vous annoncer que l'on comptabilise désormais 422 habitants. Il fait bon vivre à Rambaud, cela se sait et se voit !

Encore plus de nos jours, la conjoncture impose que la qualité de vie dans une commune dépende également des taux d'imposition pratiqués et de la tarification de certains services.

Soucieux de protéger le pouvoir d'achat des ménages déjà suffisamment malmenés par

l'inflation galopante, ces sujets ont toujours été nos préoccupations premières. Cette année encore, nous sommes parvenus à relever certains défis en n'augmentant pas (cela depuis plusieurs années) les taxes et impôts fonciers, le prix du m³ d'eau potable ou encore en parvenant à proposer des loyers plutôt modérés aux occupants des appartements communaux.

Certes, l'on pourra toujours nous faire le grief de ne pas avoir su maintenir ce cap partout et notamment lorsque nous avons voté la majoration des tarifs repas de la cantine scolaire ou des portages à domicile. Mais, sachez bien qu'après plusieurs concertations avec notre prestataire et différentes consultations auprès d'autres professionnels, contraint par l'envolée du coût des denrées alimentaires et sous conditions de maintenir la qualité ou quantité proposée, il était impossible de faire différemment. J'assume cette décision tout en remerciant les membres du conseil municipal de m'avoir suivi en ce sens, unanimement convaincus que dans la mesure du possible, il est de notre devoir de veiller à servir pour nos enfants et nos aînés des repas dignes de ce nom avant de penser à céder aux sirènes de la « malbouffe ».

J'évoque le budget des ménages mais qu'en est-il de celui de la commune ? Précédemment, je ne vous ai jamais caché qu'il était très serré pour la part fonctionnement voire tendu sur la partie investissement au point de nous contraindre à devoir renoncer, au moins pour quelques années à tout projet d'ampleur majeure.

Désormais, c'est avec plus de sérénité que j'envisage l'avenir en constatant que les efforts réalisés et certaines rentrées d'argent pérennisées vont nous permettre cette année de dégager une petite capacité d'autofinancement positive et de retrouver une marge de manœuvre relativement plus sereine pour la gestion comptable des affaires courantes et indispensables à la vie d'une collectivité.



Si nous sommes contraints aux économies, ce n'est pas pour autant sous peine de voir mourir la commune que nous restons inactifs, toujours prêt à transmettre les dossiers de demandes d'aides auprès des divers partenaires financeurs avec un même et indispensable objectif : obtenir des taux de financements les plus élevés possibles et réduire ainsi à son maximum la part du reste à charge communal.

C'est grâce à ces démarches, souvent longues et compliquées, soumises à juste titre d'ailleurs, étant donné qu'il s'agit d'argent public à argumentations et justifications que, courant 2023 nous avons pu mener sans mettre en péril les finances, quelques opérations bénéfiques aux infrastructures communales. Pour ne citer que les plus importantes :

- L'isolation complète de toute la superficie des combles situées au-dessus de la Mairie et des deux appartements ou encore le remplacement des fenêtres et porte de la salle Alain Masse. Deux opérations qui généreront un gain d'économie d'énergie conséquent.
- Les travaux de réfection de certains tronçons de chemins ruraux comme celui de Carquette ou de la Moutouse au Grand Lara pour un meilleur confort d'utilisation.
- La rénovation presque intégrale des installations des réseaux d'éclairage public sur le village et les hameaux dont on peut dire aujourd'hui que les travaux sont terminés garantissant une meilleure sécurité et une réduction de consommation électrique avoisinant les 70%.

D'autres dossiers jugés recevables tout dernièrement par les financeurs à notre plus grande satisfaction devraient voir le jour en 2024 avec toujours la même ligne directrice : rester dans le domaine du rationnel et générer les dépenses les plus basses et les plus supportables pour notre budget.

À ce sujet, je tiens à remercier l'ensemble de mon conseil municipal avec qui, partageant les mêmes philosophies de gestion, il m'est facile de travailler et d'avancer de façon toujours franche et constructive.

Côté personnel communal, avec les départs en retraite ou ceux vers d'autres horizons, l'équipe enregistre de nouvelles arrivées. Au nom de tout le conseil, je souhaite bon vent et bienvenue à tous, tout en remerciant encore et toujours ceux qui nous accompagnent et nous assistent dans nos missions de tous les jours.

J'en terminerais en adressant mes plus sincères remerciements aux nombreux travailleurs de l'ombre, bénévoles, dirigeants ou membres d'associations...ainsi qu'à toute la population Rambaudine avec qui, quelles que soient les circonstances toutes plus particulières les unes que les autres, je prends plaisir à collaborer dans une atmosphère toujours cordiale et constructive.

Je vous souhaite une bonne fin d'année et vous donne rendez-vous courant janvier pour un partage de convivialité lors de la cérémonie des vœux 2024.

Bien amicalement

Le Maire, Lionel Roux

MAIRIE

29, rue de la Mairie – 05000 Rambaud
Tél : 04 92 52 25 96 – Fax : 04 92 52 02 50
Adresse mail Mairie : mairie@rambaud05.fr
Cantine – Garderie : cantine@rambaud05.fr
Site internet : www.rambaud-village.fr

SECRÉTARIAT OUVERT AU PUBLIC

Le lundi de 16h30 à 18h30.
Les mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h.

PERMANENCE DU MAIRE

Mardi de 11h à 12h et sur rendez-vous.

PERMANENCE DES ADJOINTS

Marie Laure Taix le lundi de 17h à 18h.
Marc Beynet le jeudi de 11h à 12h.
Alain Betti le vendredi de 11h à 12h.

PERMANENCE DU C.C.A.S.

Sur rendez-vous en mairie.

ÉCOLE

Tél : 04 92 51 41 23
Adresse mail de l'école :
ce.0050247s@ac-aix-marseille.fr

SOMMAIRE

Éditorial du Maire	P 2
Les brèves 2023	P 5
Échos du Conseil municipal	P 17
La page des associations	P 21
Au fil des jours	P 29
Infos mairie	P 30
Un peu d'histoire	P 35
Expression libre	P 35



LA PLUME Rambaudine est distribuée annuellement en 200 exemplaires. Elle est ouverte à tout Rambaudin souhaitant porter témoignage de la vie de la commune, vie associative, familiale, professionnelle, mots personnels et autres expressions, dans la limite du respect d'autrui.

Vous pouvez adresser par mail ou déposer en mairie vos articles sur papier, sur CD, sur clé U.S.B. La mairie de Rambaud dépose dans les boîtes aux lettres des résidents de la commune le bulletin municipal « La Plume Rambaudine ». Aucun traitement de données à caractère personnel n'est mis en œuvre pour distribuer ce bulletin, mais si vous ne souhaitez plus le recevoir, vous pouvez transmettre votre demande par courrier à l'adresse suivante : Mairie de Rambaud – 29, rue de la Mairie – 05000 RAMBAUD ou par courrier électronique à : mairie@rambaud05.fr

Droit légal de publication déclaré au Parquet du Tribunal de Grande Instance de GAP le 22 octobre 2008, récépissé N°08/10.

Directeur de publication : Marc Beynet

Crédit photos : le conseil municipal, les associations

Mise en page et impression : Éditions du Fournel – ZA Les Sablonnières – 05120 L'Argentière La Bessée

Tél. 04 92 23 15 75 – www.editions-fournel.fr





CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Il y a 105 ans, le 11 novembre 1918, les cloches des villes et villages retentissaient pour annoncer la fin d'une tragédie qui avait duré 4 ans. En ce jour du 100^e anniversaire de l'installation de la flamme du souvenir sur la tombe du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe, M. Le Maire et son Conseil Municipal ont réuni les habitants de Rambaud afin de commémorer la mémoire des soldats morts pour la France durant cette guerre mais aussi se souvenir de tous ceux partis lors des conflits passés et présents.

Ces moments de souvenirs sont importants, d'autant plus dans le contexte actuel, afin d'œuvrer avec les générations nouvelles, pour un monde en paix.

La cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Agnès Marcelot



PROJECTIONS ET CONCERTS SUR RAMBAUD EN 2023

Merci à Éliane de nous avoir fait découvrir ce film « Dans les pas de Pete, un Haut Alpin berger au Far west ». Un pan d'histoire méconnu qui a surpris et ravi. Une belle initiative qui a rassemblé les Rambaudins et leur a permis aussi de rencontrer les auteurs.



Agnès Marcelot



FESTIVAL DE CHAILLOL

Itinérant par nature, largement déployé sur le vaste territoire du pays gapençais, le Festival de Chaillol, événement estival à l'origine du projet de l'Espace Culturel de Chaillol, propose une programmation musicale à raison d'un concert par jour dans une commune différente chaque soir.



Notre commune a accueilli un groupe musical « Zakouska » le 23 juin. Cette date précoce a permis aux enfants de CM1 et CM2 de rencontrer les artistes en amont du spectacle et ainsi participer avec un regard et une écoute plus attentive que jamais.

Agnès Marcelot

UNE SOIRÉE CARNAVAL EN MUSIQUE

L'association des parents des écoles de La Bâtie-Vieille et de Rambaud « Le Sou des chemins fleuris » a organisé le samedi 4 mars 2023 une soirée Carnaval en musique.

Cette soirée a permis de lever des fonds pour le financement des voyages scolaires de fin d'année des écoles et des diverses activités proposées aux enfants par les maîtresses pendant l'année scolaire.

Plus de 70 personnes, enfants, parents, voisins se sont réunis autour d'un apéro convivial. Les enfants ont pu, s'ils le souhaitaient, se faire maquiller.

La suite de la soirée a continué en musique avec au menu tartiflette et salade à volonté. Ensuite un dessert chocolaté et gourmand a été servi.

Cette soirée a été rythmée par Stéphan Orcière, chanteur de talent bien connu chez nous. Il était au platine pour le bonheur des petits et des grands.

En milieu de soirée, Stéphan et sa compagne Aglaé, danseuse et professeur de



danse pour l'école artistique « l'Art dans tous ses états » nous ont régalié avec un spectacle mêlant danses et chants.

Merci à eux pour ce très bon moment. Merci aux enfants et aux plus grands d'avoir joué le jeu des déguisements, parfois hauts en couleurs. Merci à l'association du « Sou des chemins fleuris » pour l'organisation de cet événement qui a permis à tous de passer une super soirée dans une ambiance chaleureuse et festive.

Céline pour
le « Sou des chemins fleuris »



LA FÊTE DU MUGUET

Après quelques doutes sur la météo, les préparatifs de la fête se sont déroulés sur une semaine avec les membres du Comité.

Cette année nous avons opté pour la fabrication d'un auvent pour accueillir le maximum de monde à l'abri.

Vendredi soir, le lancement de cette fête est marqué par le concert d'Acte Élémentaire et nos habitués boulistes toujours aussi nombreux.



Le maître de soirée DJ JOUSS a ambiancé le village.

Un peu de changement dans l'organisation du dimanche, le midi, nous avons accueilli 80 personnes au repas paëlla concocté par Bernard Eynaud et servi par le comité des fêtes. Toutes les personnes présentes étaient ravies de la qualité des plats.

Les années se suivent et se ressemblent avec une belle réussite qui laisse place dès aujourd'hui à l'organisation de l'édition 2024.



Un grand merci à Chloé qui nous a prêté les poneys, à Pierre pour l'organisation du lazer game, au Maire de Rambaud Lionel Roux, au Président du comité des fêtes Denis Aubert ainsi qu'à tous les membres du Club Jeunesse et Loisirs sans oublier les bénévoles sans qui cet événement ne serait pas possible.

Rendez-vous en 2024 !



Le samedi s'est déroulé un grand soleil et beaucoup de monde au rendez-vous.

Place ensuite, au splendide feu d'artifice tiré comme à l'habitude par l'équipe de François Millon : PYROFM.



LA FÊTE DES ÉCOLES

Cette année nos petits écoliers sont partis en voyage scolaire. Les plus grands CM1 et CM2 ont partagé quelques jours tous ensemble sur une péniche entre Agde et Béziers. Découverte de l'histoire du canal du midi, appréhension de la navigation et du passage des nombreuses écluses qui jalonnent le tronçon entre Agde et Béziers. Ils ont pu aussi découvrir la faune et la flore du bord de mer.

Les plus jeunes ont découvert la vie en collectivité à Seyne Les Alpes. Découverte du milieu montagne, de la culture du safran, d'un élevage d'Alpaga et du pastoralisme avec la présence d'un berger. Le site étant équipé d'une piscine, les plus grands ont pu passer leur aptitude à se mouvoir dans l'eau.

Les voyages scolaires étaient donc à l'honneur lors des fêtes de fin d'année scolaire du 27 et 29 juin 2023.

À La Bâtie-Vieille, les enfants ont présenté une exposition de leurs maquettes et exposé les différents sujets, mécanique des écluses,



CM1 ET CM2 DE LA BÂTIE-VIEILLE

navigation, histoire et faune et flore du bassin méditerranéen. Un travail riche et complet de la part des CM1 et CM2 qui s'est terminé par un petit cadeau d'au revoir pour les plus grands qui vont désormais rejoindre le collège.

À Rambaud, les plus jeunes ont lu chacun leur tour, leurs meilleurs souvenirs du voyage scolaire et commenté le diaporama projeté pour l'occasion. Des fous rires et de belles complicités.

Merci aux enseignants et aux accompagnateurs.



SÉOUR À SEYNE



SÉOUR À SEYNE

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Après une belle saison d'été, rapide pour certains ou trop longue pour d'autres, ils étaient tous présents lundi 4 septembre pour franchir le portail de l'école.

9 arrivées en petites sections de maternelle ! 9 petits nouveaux qui ont pu découvrir et se familiariser avec les locaux de l'école dès la fin juin. Ils ont été accueillis par Anabelle et Aurélie pour leur première rentrée scolaire, mais aussi par les 8 autres enfants de la moyenne et grande section.



Pour les plus grands, 10 au CP, 4 en CE1 et 4 en CE2, la rentrée préparée par Marie est une formalité qui permet aussi de retrouver copains et copines.

Cette année, la mairie proposait aux parents présents une petite pause café. Petit moment de convivialité avant d'attaquer une lourde semaine de rentrée.

Pour l'école de La Bâtie-Vieille 8 CM1 et 10 CM2 ont été accueillis par Cathy. Dernière ligne droite pour nos plus grands et découverte de l'école de La Bâtie-Vieille pour nos CM1.

Agnès Marcelot



TRAVAUX D'ISOLATION DES COMBLES AU-DESSUS DE LA MAIRIE ET DES APPARTEMENTS COMMUNAUX

**Reste à charge Commune :
1 355,00 euros TTC**

Le montage du dossier de demande d'aide financière ayant reçu un avis favorable, la commune a pu faire réaliser, à moindre coût, des travaux d'amélioration en isolation thermique sur certains de ses bâtiments.

C'est donc courant du printemps 2023 que l'entreprise DS Chappe a propulsé pas moins de 60 cm de laine de verre soufflée sur l'ensemble des planchers composant les combles situées



au-dessus de la mairie et des appartements communaux.

À n'en pas douter, l'investissement sera vite amorti par les économies d'énergie réalisées.

Lionel Roux

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CHEMINS RURAUX

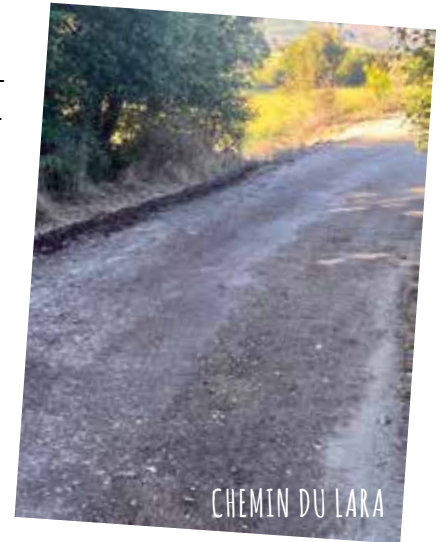
Reste à charge Commune : 17 413,00 euros TTC

Une fois encore pour 2023 grâce à l'aide financière du département et de nos conseillers départementaux Séverine Rambaud et Jean-Baptiste Aillaud, nous avons pu confier à l'entreprise Routière du Midi des travaux de réhabilitation de certains chemins ruraux sillonnant la commune.

N'ayant que l'embarras du choix pour définir les zones d'intervention, celui-ci bien

qu'arbitraire fut dicté par certains paramètres comme l'état de délabrement, le taux de fréquentation et de personnes desservies ou encore de dangerosité.

Il est évidemment impossible de traiter d'un seul coup l'ensemble de ces chemins et de répondre aux attentes de tous, mais ce genre d'opérations pourra être renouvelé.



Je me permets de m'adresser aux principaux utilisateurs de ces voies en leur recommandant d'y réduire leur vitesse de circulation et d'y apporter le plus grand soin afin d'éviter leur trop rapide dégradation.

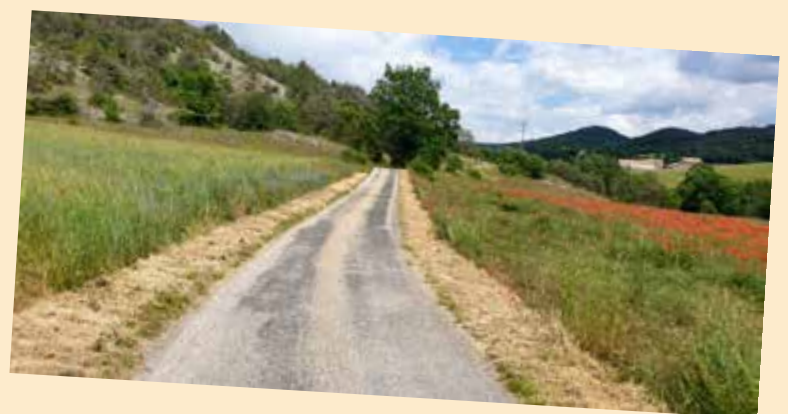
Lionel Roux



NETTOYAGE DES ACCOTEMENTS ET BORDURES DES VOIES COMMUNALES, CHEMINS RURAUX

J'ai eu l'occasion de constater que sur plusieurs tronçons routiers, certains de nos agriculteurs avaient de leurs propres initiatives et avec leurs engins réalisé quelques travaux destinés à améliorer la visibilité et ainsi sécuriser la circulation des véhicules sur les voies communales ou chemins ruraux.

L'élagage, le fauchage des accotements sur les voies communales ou chemins ruraux sont des opérations, qui si elles sont



raisonnées et appropriées, favorisent grandement le confort et la sécurité des usagers.

Je tenais à les en remercier chaleureusement car donner de son temps et de son argent pour la collectivité est devenue chose rare.

Le Maire, Lionel Roux

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC FAIT PEAU NEUVE



Cela fait un peu plus d'un an qu'il a été décidé de rénover notre parc d'éclairage public.

Celui-ci avait été refait il y a maintenant plus de 30 ans. Il était temps de le remettre à neuf compte tenu de l'augmentation des coûts de l'énergie et du vieillissement de son infrastructure.

La rénovation a pu être réalisée grâce à l'aide de la communauté de communes qui a sollicité les 16 communes concernées pour bénéficier des aides de l'État, de la région, et du département, faisant ainsi économiser 80% du coût total des travaux.

Le conseil municipal a donc décidé d'adhérer au projet proposé par la CCSPVA.

Ci-joint la note technique du projet global.

- extinction de l'éclairage public de 22h30 à 5h30 du 1^{er} novembre au 31 mars ;
- extinction de l'éclairage public de 23h00 à 5h30 du 1^{er} avril au 31 octobre ;
- modernisation de l'ensemble des lanternes par des lanternes LED ;
- réduction de la puissance lumineuse de -20% puis de
 - 50% au-delà de 2h30 de fonctionnement.

Gain estimé : - 75% de consommation en moins.

Vous trouverez ci-dessous le détail des financements obtenus pour le projet :

- Conseil Départemental 05 : 20% (arrêté de mai 2022)
- État (DETR) : 40% (arrêté d'août 2022)
- Région : 20% (vote en octobre 2022).

Soit un autofinancement de 20% de la commune.

Pour la commune de Rambaud :

- remplacement de 50 lanternes et 4 projecteurs ;
- remplacement de 32 mats.

Coût total HT : 86 000 €

Reste à charge de la commune : 17 500 €

Les travaux devraient être achevés et l'éclairage en fonction sur toute la commune d'ici la fin de l'année.

Merci à tous les acteurs qui ont aidé au financement de ce projet, état, région, département ainsi qu'à la communauté de communes pour son implication et le suivi de ces travaux.

Alain Betti



QUELQUES TRAVAUX EN COURS

Vous avez pu constater les nouvelles menuiseries installées au cours de l'été à la salle Alain Masse. L'ancienne porte fenêtre, dont la vitre était brisée, ne fermait plus correctement et laissait passer l'air froid. L'ensemble, fenêtre et porte en double vitrage aux normes plus récentes, permettront une meilleure isolation de la cantine.

D'autres travaux d'amélioration sont prévus pendant les vacances de Noël, isolation phonique, éclairage, peinture ; un récapitulatif complet sera fait dans la prochaine plume.

Non loin de l'école, bientôt une surprise pour les enfants...

Agnès
Marcelot



SALLE ALAIN MASSE

À l'occasion de la dernière fête du muguet et des chaleureux échanges qui en résultent, une personne de Rambaud m'avait gentiment proposé de réaliser quelques travaux de « rafraîchissement » sur le panneau apposé au-dessus du seuil de la Salle de notre regretté « Alain Masse ».

Proposition faite, proposition réalisée. Il est aujourd'hui aisé de constater le rendu parfait de son travail.

Connaissant son humilité et sa modestie, je tais là son nom mais me permets de le remercier bien amicalement au nom de tous.

Lionel Roux

POINT DE TRI DE SAINT-ROCH MODERNISÉ ET OPTIMISÉ

Comme évoqué en début d'année dans Le MAG' Serre-Ponçon Val d'avance, le point de tri de Saint-Roch a été entièrement refait dans l'été.

Au niveau des containers, cela se traduit par deux colonnes pour les emballages, deux colonnes pour les ordures ménagères dont une à clapet, une pour le verre, une pour le papier et deux containers à carton non enterrés.

L'ensemble du grillage pour protéger le ruisseau a été refait. Celui-ci permet d'éviter que des déchets déposés en dehors des containers puissent se retrouver dans la nature.

Ce point de tri est destiné aux Rambaudins, mais, de part sa situation, est souvent utilisé par d'autres usagers des communes environnantes.

Nous appelons une nouvelle fois l'ensemble de nos administrés à être vigilants sur le dépôt de déchets sauvages autres que ceux destinés à être dans les containers.

Merci encore à la communauté de communes pour la rénovation de ce site.

Alain Betti

PANNEAU INFORMATION ACCA

Remerciements aux membres de l'ACCA de Rambaud et à leur Président pour l'heureuse initiative débouchant sur la fourniture et pose d'un panneau informatif sur le déroulé des actions de chasse sur le territoire communal.

Cela avec pour objectifs de toujours plus sécuriser leur pratique et favoriser le partage et la communication avec les autres usagers de la nature.

Lionel Roux



ATELIERS DE LOISIRS CRÉATIFS

Qu'il s'agisse d'un passe-temps occasionnel ou d'une vraie passion, les loisirs créatifs sont toujours un plaisir. Pourquoi ne pas partager nos envies, nos idées au travers d'ateliers dédiés.

Vous aimeriez vous lancer mais n'osez pas ? Vous avez besoin que l'on vous guide ? Je vous propose mon expérience passionnée pour donner vie à vos projets : bijoux, encadrement, broderie, confection de bougies et savons, scrapbooking, carterie, art du papier, cartonnage, patchwork, mixed média, peluches, reliure japonaise, déco à thème,

couture et tricot bien sûr et j'en passe. L'éventail est large et vous trouverez certainement l'activité qui vous convient. En journée ou en soirée selon votre emploi du temps, je vous accompagnerai tout au long de votre projet jusqu'à son terme.

Pour vous ou pour offrir, vous serez heureuse de dire : « C'est moi qui l'ai fait. »

Nous avons tous un artiste qui sommeille en nous. Laissons le s'exprimer. Il n'y a que le premier pas qui compte, dit-on ! Prêt(e)s pour la rentrée ? À bientôt je l'espère.

Dans un premier temps, contactez moi par mail cklaire09@gmail.com je vous laisserai ensuite mes coordonnées téléphoniques.

Claire



LE BEAUJOLAIS NOUVEAU S'INVITE À RAMBAUD

Le vendredi 17 novembre, l'association « Le Sou des chemins fleuris » a proposé pour la première fois une soirée Beaujolais. Une cinquantaine de personnes ont trinqué à la salle des IV vents. Cette soirée était ouverte à tous mais elle a rassemblé en majorité des rambaudins.

Le beaujolais primeur 2023, servi au verre, a pu être découvert et apprécié avec modération. Un buffet a été préparé par les bénévoles de l'association, rien ne manquait pour parfaire cette soirée : plateaux de charcuterie, de fromages et pour terminer tartes aux pommes et café.

Ce moment a permis de faire de nouvelles connaissances, de papoter et de rigoler. Ambiance chaleureuse et bonne humeur ont rythmé cette soirée.

Les bénévoles ont été ravis de la soirée et des retours. Alors, à l'année prochaine ?

Céline Vallet



COLOR'DINGUE 2023

Ce dimanche 17 septembre s'est déroulée la toute première color'dingue organisée par l'association des parents d'élèves du RPI Rambaud/La Bâtie-Vieille : une variante de notre foulée colorée qui, en plus des jets de poudres colorées, nous réservait des obstacles inédits. Toile d'araignée, pneus, bottes de paille : de quoi s'amuser tout au long du parcours !



Cette année l'échauffement c'était nous ! Merci pour votre indulgence ! Et merci à Céline de nous avoir entraînés, c'était pas gagné !!!

Petit changement aussi au niveau du repas : assiette du Champsaur et tarte du Champsaur pour le dessert. Nous avons privilégié les artisans locaux, ainsi vous avez pu déguster les tourtons de Bernard Eynaud de Rambaud, le jambon cru et le jambon cuit de la boucherie Grégory Blanc à Gap, les tartes de la SARL les ruchers du Forest à Pelleautier et la bière de la brasserie artisanale de Serre-Ponçon à

Chorges. Nous remercions tous ces artisans de nous avoir suivi sur cette folle épopée !

Les enfants ont reçu une magnifique médaille qui marque leur participation à cette belle aventure. Encore un grand merci à Christophe Allemand qui, comme chaque fois, à fait briller les yeux de nos enfants.

Merci à la mairie d'avoir mis à disposition ses infrastructures et d'avoir offert les médailles.



Tous les bénéficiaires profiteront aux élèves du RPI, ils contribueront à financer les différentes sorties.

Un grand merci à tous les participants ! Merci de nous suivre autant nombreux !

Et un grand merci à tous nos bénévoles sans qui tout ça ne serait pas possible !

L'association des parents d'élèves
Sandra pour « le Sou
des chemins fleuris »

LA FÊTE « HALLOWEEN »

L'association « le Sou des chemins fleuris » a organisé pour le plus grand bonheur des enfants du RPI : une boum pour la fête d'Halloween le samedi 21 octobre 2023.

Avec une décoration à faire peur qui n'a pas découragé les plus petits et amusé les plus grands.

Les déguisements étaient tous plus effrayants les uns que les autres et même certains parents ont joué le jeu.

Maquillage, tatouages éphémères, jeux et danse ont été les maîtres-mots de cette après-midi.

Et bien entendu, qui dit boum dit goûter : des gâteaux, des bonbons et des boissons

préparés ou apportés avec soins par les parents d'élèves.

Merci à tous d'avoir fait de cette boum : un véritable succès.

Vanessa Ruiz



LA MOUTOUSE FÊTE SES VOISINS

Afin de profiter d'un moment tous ensemble avant la rentrée scolaire, les habitants des hameaux de la Moutouse, des Gays, de Bramefan, des Fourès et de Paronne se sont réunis ce premier samedi de septembre. Comme les années précédentes, chacun a amené des mets salés ou sucrés avec une boisson. Cerise sur le gâteau, des voisins ont proposé des churros encore chauds pour régaler petits et grands.



Des jeux ont été mis à disposition de chacun afin de rendre cette journée encore plus conviviale. Des parties de billard indien en passant par les palets bretons, chacun a pu s'essayer à ces jeux connus et méconnus. Bonne humeur, rire et taquineries ont été de la partie.

Cette journée fut de nouveau une réussite avec comme désir premier de se retrouver pour passer un bon moment... Vivement l'année prochaine !

Céline Vallet

SOIRÉE JEUX



Plus d'une trentaine d'habitants ont répondu à l'invitation du CCAS de la commune qui organisait, le samedi 18/11 de 17h30 à 20h, une soirée jeux de société intergénérationnelle.

Le jeu comme trait d'union entre les habitants et les générations, pour créer du lien, pour que les plus jeunes du village rencontrent les plus anciens : tel était le but affiché du CCAS.

Toutes les tables de la salle Pierre Gély étaient occupées par des joueurs de tous âges, novices ou habitués, autour de jeux sélectionnés et mis à disposition par Michel Dan et Julien Sourti, sans oublier ceux apportés par les participants souhaitant faire découvrir un jeu.

Convivialité, rires et sourires étaient au rendez-vous, les plus âgés étant restés de

grands enfants, et les enfants découvrant des expressions méconnues de leur vocabulaire comme « un vieux tacot » ou encore comment dire « perdre » en langage des signes.

Une belle soirée qui en appelle d'autres où, en sus des jeux de société, les jeux de cartes plus traditionnels (belote, contrée, etc.) auront aussi leur place.

Rendez-vous en janvier 2024 !

Delphine Vallon





CONSEIL DU 3 AVRIL 2023

Délibération 03/2023

Approbation des comptes administratifs du budget général 2022, du budget de l'eau 2022 de la commune de Rambaud.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité. Les documents comptables ad-hoc sont disponibles en mairie.

Délibération 05/2023

Affectation 2023 des résultats d'exploitation de l'exercice 2022 du budget général et du budget de l'eau. Le compte administratif de l'exercice 2022 du budget général présente un excédent de 66 945,71 euros. Le résultat est destiné en priorité à combler le déficit soit +40 222,59 euros. Le solde disponible est affecté en réserve de compte soit 26 723,16 euros.

Le déficit au 31/12/2022 est donc de 0. La situation financière de la commune s'améliore mais reste fragile, il faut poursuivre les efforts et compresser les dépenses.

L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité.

Le compte administratif de l'exercice 2022 du budget de l'eau présente un excédent de 93 860,10 euros. Le résultat est affecté comme suit, affectation à l'excédent reporté pour la somme de 93 860,10 euros. Les charges de personnel liées notamment aux relevés des compteurs, à la préparation des factures et à l'entretien des captages devront être imputées sur le budget de l'eau.

L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité.

Délibération 06/2023

Vote des taux d'impôts locaux 2023 (taxe foncière bâtie, taxe foncière non bâtie et taxe d'habitation).



Au vu de l'augmentation des taux imposée par l'État (environ 7%) le Maire et son Conseil Municipal proposent de ne pas augmenter les taxes locales.

- Taxe foncière bâtie : 46,68% soit un produit prévisionnel de 172 903 euros
- Taxe foncière non bâtie : 78,12% soit un produit prévisionnel de 9062 euros
- Taxe d'habitation : 11,42% soit un produit prévisionnel de 3403 euros

La proposition de taux est approuvée à l'unanimité.

Délibération 07/2023

Présentation des budgets primitifs 2023, budget général et budget de l'eau.

BUDGET PRIMITIF GÉNÉRAL 2023

Budget de fonctionnement	
Dépenses	403 716 euros
Recettes	403 716 euros

Budget investissement	
Dépenses	149 674 euros
Recettes	149 674 euros

BUDGET PRIMITIF DE L'EAU 2023

Budget de fonctionnement	
Dépenses	150 787 euros
Recettes	150 787 euros

Budget investissement	
Dépenses	111 190 euros
Recettes	111 190 euros

Les budgets primitifs, général et eau 2023, sont approuvés à l'unanimité.



Délibération 08/2023

M. Le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal d'une proposition de convention avec l'Atelier d'Urbanisme et d'Environnement. Cette convention permettra à la mairie d'avoir une assistance en matière d'urbanisme et d'environnement. En effet les dossiers qui s'y rattachent sont de plus en plus lourds et complexes et nécessitent des compétences particulières que la mairie ne possède pas. En l'absence de personnel qualifié, M. Le Maire estime indispensable de s'entourer des conseils de ce cabinet.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération 09/2023

Proposition des nouveaux tarifs de la cantine et des portages repas suite à l'augmentation de ceux-ci par le prestataire en charge de la confection des repas. D'autres prestataires ont été démarchés, mais les tarifs parfois moindres ne correspondent pas à la prestation demandée (liaison chaude impérative).

	Tarifs 2022	Tarifs 2023
Cantine	5,23 euros	5,86 euros
Cantine adulte	6,50 euros	7,06 euros
Repas porté	8,60 euros	9,24 euros

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération 10/2023

Proposition de subventions communales aux associations. L'ACCA Rambaud recevra une aide complémentaire exceptionnelle afin de répondre à sa demande de mise en sécurité des zones de chasse sur la commune.

- Âge d'or Rambaudin	450 euros
- ACCA	500 euros
- Elan Rambaudin	800 euros
- Club Jeunesse et Loisirs	1000 euros
- ADMR	250 euros
- Amicale de sapeurs pompiers	100 euros
- Rando-Rambaud	300 euros

La proposition de subventions est adoptée à l'unanimité.

Délibération 11/2023

Mise en place de la fongibilité des crédits en section fonctionnement et investissement.

L'article L5217-10-7 du CGCT donne au Conseil Municipal le pouvoir de déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de la section concernée.

Cette disposition permet de réaliser des opérations techniques urgentes sans attendre. Les montants étant plafonnés pour les dépenses de fonctionnement, le montant maximum serait de 25 109 euros et pour les investissements de 8208 euros. Le maire informe alors rapidement son conseil des mouvements réalisés.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

M. Le Maire nous informe de la démission de deux conseillères M^{me} Ludivine Lapébie et M^{me} Virginie Sarrasin.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2023

Délibération N°14/2023

Demande de subvention auprès de la préfecture des Hautes Alpes afin de sécuriser l'espace boisé Serre du Clocher (abattage des pins morts et fragiles). Un devis estimatif a été réalisé, celui-ci s'élève à 19 230,37 euros. La subvention fond vert demandée est de 15 384,29 euros.

La proposition de demande de subvention est adoptée à l'unanimité.

Délibération N° 15/2023

Proposition de signature de la convention avec le SDIS pour le contrôle et l'entretien des Points d'Eau Incendie (bornes incendie), le contrôle est effectué tous les 3 ans. Le montant s'élève à 30€ par borne. Les bornes seront repeintes aux nouvelles normes : jaune pour les hauts débits de pression et rouge pour les débits normaux. Une seule zone sensible en haut de St Roch, trop éloignée de la borne incendie la plus proche, le SDIS nous demande d'étudier avec le propriétaire la possibilité d'une retenue d'eau en bache de stockage.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération N° 16/2023

Participation de la commune de Rambaud au fond de solidarité logement du département. Cette participation concerne toutes les communes. Elle est basée sur le nombre d'habitants. Pour la commune de Rambaud, le montant est de 156,80 €.

La décision est adoptée à l'unanimité.

Délibération N°17/2023

M. Le Maire fait lecture de l'attribution de la subvention 2023 attribuée par le Conseil Départemental au titre de la voirie communale. Le montant s'élève à 9000 euros. Le devis des

travaux prévus cette année (réfection d'une partie de la voirie Chemin de Carquette et du chemin du Lara) s'élève à 22 822,50 euros.

La décision est acceptée à l'unanimité.

Questions diverses

Les travaux d'isolation des combles du bâtiment communal (appartements au dessus de la mairie) seront réalisés en juin. Les subventions demandées attribuées.

Les subventions demandées pour remplacer l'aire de jeux enfants seront étudiées au conseil régional de juin 2023.

Les locataires de l'appartement T2 au dessus de la mairie partent en août 2023. Il y a déjà des demandes pour reprendre la location.

Concernant les emplois saisonniers sur la commune, une seule demande est parvenue ce jour à la mairie. La date de forclusion approche.

L'appel d'offre pour les travaux d'aménagement de la zone Devant Ville vont être déposés sur la plate-forme consacrée aux marchés publics.

À la suite de l'intervention d'un géomètre, pour borner une parcelle sur le lieu dit Les Eyssagnières, il apparaît qu'un chemin rural se trouve à l'intérieur de la propriété privée. La municipalité est en discussion avec les propriétaires.

Le miroir de signalisation routière placé à l'entrée du village a disparu. Il sera remplacé.

Agnès Marcelot expose la discussion qu'elle a eu avec M^{me} Gagliardo concernant l'information sur la surveillance de son troupeau par des chiens de protection. En effet le chemin des Gays est emprunté par pas mal de randonneurs et promeneurs qui parfois ont des chiens laissés en liberté. Elle souhaiterait que tout le monde soit



informé de la présence des troupeaux et des chiens de garde. Des panneaux peuvent être apposés dès le début du chemin si nécessaire (aussi bien en amont qu'en aval de la ferme).

Agnès Marcelot signale avoir été interpellée par des résidents de La Moutouse qui se plaignent des nuisances sonores en dehors des horaires légaux. Une information sera faite sur Panneau Pocket pour rappeler le contenu de l'arrêté sur les nuisances sonores.



Délibération N°3/2023-4 concernant la modification du budget primitif de l'eau

M. Le Maire propose un vote concernant le virement de crédit sur le budget de l'eau pour un montant de 3,50€.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

Le logement T2 au dessus de la mairie se libère mi-août 2023. Si des personnes sont intéressées, elles peuvent en faire la demande auprès de la mairie.

Après tirage (4 candidats pour 2 postes saisonniers), Rougny Lisa et Betti Marie seront en charge de l'entretien pour l'été 2023.

M^{me} Cécile Pascal a fait part à M. Le Maire de son désir de quitter son emploi fin juillet 2023 afin de changer de région. La mairie est en recherche d'un personnel pour le suivi de la cantine, des repas portés et de la garderie du soir.

La commune reste en attente de la CCSPVA concernant le début des travaux de l'éclairage public communal.

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2023

Délibération N° 3/ 2023-2 concernant le nouveau statut du SYME 05

M. Le Maire expose le dossier concernant le nouveau statut du SYME05. Devant le peu d'éléments expliquant le changement de statut le conseil décide à l'unanimité de ne pas délibérer sur ce sujet sans plus d'éléments de compréhension.

Délibération N°3/2023-3 concernant la demande de remise gracieuse pour M. Michel Orcière

M. Le Maire expose la situation administrative entre la commune et un administré. Prenant en compte tous les faits exposés avec le contexte et contenu particulier de ce dossier, M. Le Maire propose l'annulation de la créance due par l'administré.

La proposition est adoptée à l'unanimité moins un non votant (lien de parenté avec l'administré).

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOÛT 2023

Délibération N°3/2023-24 concernant la création d'un emploi permanent d'adjoint territorial

En raison de la réorganisation des services péri-scolaire suite au départ de M^{me} Cécile Pascal au 31 août 2023, il est proposé de créer un poste à temps non complet afin d'assurer les tâches suivantes :

- agent de cantine ;
- portage des repas ;
- agent de garderie péri-scolaire.

La candidature de M^{me} Virginie Blanc est retenue.

La proposition de création de poste et du crédit budgétaire associé est adoptée à l'unanimité.

Délibération N°3/2023 concernant l'implantation d'une signalétique pour le réseau « Rézopouce »

Il s'agit d'un système de covoiturage via une application informatique mise en place sur tout le territoire de la Communauté de communes. Trois lieux sont identifiés pour prendre en charge les auto-stoppeurs du réseau Rézopouce :

- L'abri bus à côté de l'école,
- L'espace vers les containers à déchets du village,
- L'abri bus à St Roch.

M. Le Maire expose qu'un simple arrêté suffit et que ce point peut-être retiré de l'ordre du jour.

Questions diverses

M. Le Maire aborde le sujet du fauchage des bords de routes et chemins. La commune n'a pas mis en place de fauchage cette année et remercie les habitants qui ont fauché les bas côtés.

M. Le Maire annonce que les travaux de remplacement des candélabres est en cours sur la commune.

M. Le Maire termine par le marché des travaux de viabilisation des terrains de Devant-Ville. Les dossiers de marché sont clos et transmis au cabinet Chado pour analyse et compte-rendu.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

AMIS SANS FRONTIÈRE

Cette année a été particulière. Nous avons participé à plusieurs expéditions. Beaucoup de Rambaudins ainsi que moi même avons pu participer au travers de dons de linge et vêtements chauds.

Au total, il a été offert 40 pièces de layettes, 30 pulls enfants de 2 à 6 ans. Nous avons aussi participé au tri organisé par l'ARAFEC en donnant pas mal de notre temps, malgré le froid du local.

Lors du tremblement de terre au Maroc, ce sont 18 pulls enfants et 35 pièces de layette qui ont été récoltés.

Il nous reste encore beaucoup de travail avant les grands froids. Toute notre production de l'année va partir avant l'hiver. Nous accueillons cette année, de nouvelles tricoteuses venant de Paris et c'est avec plaisir que nous les accueillons. Nous remercions le conseil municipal pour le prêt de la salle Pierre Gély qui nous permet de nous retrouver pour œuvrer.

Les membres de l'association



RANDO-RAMBAUD 2023

2023 a été riche en activités, que ce soit en randonnées, en tourisme, ou en autres animations.

En janvier / février :

- 2 sorties raquettes à Ceillac et dans la vallée de Champoléon



- un incontournable gâteau des rois et retrouvailles de tous les participants à nos séjours, ainsi que les anciens adhérents.
- deux randonnées pédestres à Tallard et sur les crêtes de Ste Marguerite
- une magnifique journée en Camargue avec le matin la visite et le repas dans une manade, suivie, l'après-midi de la visite du parc ornithologique de Gau.



En mars :

- une randonnée pédestre sur les hauteurs du lac de Serre Ponçon, de la Baie St Michel aux Curattes
- une journée prévention routière adaptée aux séniors
- la projection du documentaire Sur les pas de Pète
- une randonnée de Valbelle au pas de Soumiou (04)

En avril :

- le parcours du cœur à Charance
- une journée de formation aux 1^{ers} secours, orientée montagne
- une balade cueillette de l'ail des ours sur le plateau de Bayard
- une randonnée d'Ancelle à La Croix St Philippe

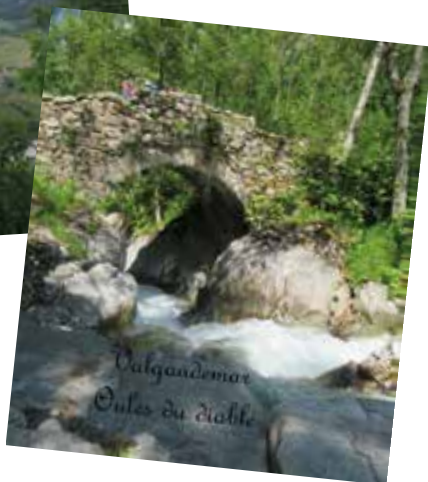


En mai :

- de St Jullien en Bauchaine à Montama haut
- de la station de Laye à Notre Dame de Bois Vert

**En juin :**

- de Veynes / Les Savoyons à la Mine Garcine de Furmeyer
- des Portes en Valgaudemar à la cabane de l'Aup

**En juillet :**

- un week-end en Oisans avec 2 belles randonnées face à La Meige: le plateau d'Emparis et le lac du Goléon
- l'Escoubaye à partir de La Bréole (04)
- le col Garnier au-dessus du hameau de Gros/Eygliers

**En août :**

- les lacs de Marinnet à partir de Maljasset (04)
- la cabane de tante Yvonne à partir de Serre Eyraud
- les crêtes de Réallon et la cabane de Joubelle

**En septembre :**

- le col de Rabou à partir de la station de Superdévoluy
- une soirée dans les étoiles auprès de l'association Copernic à la Haute Corréo
- 6 jours de randonnée et tourisme dans le Jura avec la découverte des immenses forêts, les crêtes du Jura suisse, les alpages de Noirmont, les Rousses... De beaux panoramas qui nous offrent très souvent la vue sur le Mont Blanc.



En octobre :

- le Pic de Morgon à partir du parking du grand Clos au-dessus de Boscodon
- notre traditionnelle journée petite randonnée matinale et pique-nique avec cuisson des camemberts à la braise.
- Réallon : cabanes de Vaucluse, Font Renarde, et Corbières

**En novembre :**

- le 12 novembre, l'association a tenu son assemblée générale habituelle en présence d'Alain Betti, Une assemblée très participative, pleine de projets et suivie d'un excellent repas couscous à la salle des IV vents.



Nos activités, hors randonnées, sont ouvertes à tous et font alors systématiquement l'objet d'invitation par affichage, diffusion sur panneau Pocket et sur le site Internet de notre village; sans obligation d'adhérer à notre association.

Toutes nos activités sont consultables sur notre blog <https://rando-rambaud.over-blog.com/> et sur le site <https://rambaud-village.fr/> rubrique Vie culturelle et sociale, les associations, rando-rambaud.

Si vous souhaitez randonner avec nous, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour l'association : Éliane Roubaud
et Madeleine Masse

LE NOËL DE L'ÉLAN RAMBAUDIN

En décembre 2022, grâce aux soutiens de la commune de Rambaud et de La Bâtie-Vieille, le Père-Noël de l'Élan Rambaudin, a pu gâter les enfants du regroupement intercommunal « des chemins fleuris ».

Cette fin d'année encore, la magie de Noël vous donne rendez-vous le :

**VENDREDI 8 DÉCEMBRE 2023 à 17h,
salle des IV Vents**

Au programme : le « Cirque Rozel » avec théâtre de Guignol : Chien savant, Chats et Chèvres équilibristes, magie avec colombes, acrobate, jongleur et clown et bien sur, la distribution des surprises du Père Noël.

On vous attend nombreux !

L'Élan Rambaudin

ÂGE D'OR RAMBAUDIN

C'est toujours un plaisir de se retrouver après 2 mois d'interruption des activités au Club.



Ici les jeux de belote ont retrouvé l'agitation hebdomadaire : « Atout pique ! Je coupe ! tu montes ?... et j'en rejoue !... » ou encore : « Capot !!! ». Là, les jeux de société animent un autre coin de la salle. Pas de temps à perdre, l'heure du goûter et du café est déjà là, et voilà un après-midi convivial qui nous a fait oublier nos tracas et nos routines quotidiennes.

Le dimanche 25 juin 2023 nous étions une quarantaine de personnes présentes au repas des aînés.

C'était une journée réussie. L'apéritif, offert par la municipalité, s'est tenu à l'ombre bien apprécié des tilleuls tandis que le repas s'est déroulé dans la salle des IV Vents, servi comme à l'accoutumé par Bernard

Eynaud et Ludivine que nous remercions pour leur prestation remarquable.



Parties de cartes et pétanque ont terminé cette belle journée que chacun a appréciée et souhaite bien renouveler.

Dans le courant du mois de décembre aura lieu l'assemblée générale durant laquelle nous remettrons les cartes d'adhésion. N'hésitez pas à venir nous rejoindre afin d'agrandir la famille et resserrer les liens d'amitiés dans notre petit village tranquille.

Les membres du Club,
La Présidente de l'Âge d'Or Rambaudin
Nicole Beynet

UN BAPTÊME EN HÉLICOPTÈRE

Hélène Masse a fêté ses 80 ans et soixante ans de mariage avec Yves. Toute la famille s'est réunie au restaurant « La Laiterie du Col Bayard ».



1^{er} août 2023 à 18 heures au départ de Tallard, 4 générations ont pris place à bord de l'hélicoptère. Ce vol nous a permis de survoler notre village, notre clocher et d'admirer notre maison vue du ciel.



Direction l'Hermitage, N.D du Laus et notre beau lac de Serre-Ponçon. Le retour s'est effectué par Les Demoiselles coiffées de Theüs et la vallée de la Durance.

Un repas grillade a clôturé la soirée.

Hélène et Yves Masse

LA BIBLIOTHÈQUE DE RAMBAUD

Bonjour à toutes et tous, petit(e)s et grand(e)s !

« Un livre n'est rien qu'un petit tas de feuilles sèches, ou alors une grande forme en mouvement, la lecture » (Jean Paul Sartre).

C'est l'automne ! Venez découvrir nos « feuilles sèches » ! Notre bibliothèque est toujours là à votre service et nous avons récemment renouvelé notre stock, en essayant de proposer un choix varié susceptible de plaire à un plus grand nombre.

Nous tenons à votre disposition divers romans pour adultes, romans policiers, fantasy, livres en large vision, livres documentaires, bandes dessinées et même quelques ouvrages en

langues étrangères (anglais et italien).

Les nombreux livres, albums et bandes dessinées proposés aux plus jeunes ont beaucoup de

succès, d'autant plus que les enfants viennent également une fois par semaine avec leurs enseignantes choisir parmi les collections proposées de quoi se documenter sur les thèmes étudiés en classe, ou simplement passer un bon moment à feuilleter un beau livre.

Nous sommes là tous les samedis après midi de 16h30 à 17h30 (horaire d'hiver). N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous faire part de vos souhaits, de vos préférences ou de vos idées, pourquoi pas ? Nous serons ravis de vous



accueillir et d'échanger avec vous. C'est aussi cela le but de notre présence.

Et pour terminer, que penser de la solution très humoristique trouvée par Woody Allen ?

« J'ai pris un cours de lecture rapide, et j'ai pu lire Guerre et Paix en vingt minutes. Ça parle de la Russie. »

Nouveau : le mail de la bibliothèque : bibliothequerambaud@outlook.fr à utiliser sans hésitation ; les 6 bénévoles sont destinataires des mails.

Par ailleurs, *Échangeons nos livres* est à votre disposition dans le couloir Pierre Gély.

Actualisé régulièrement et entretenu, il est à votre disposition 24h sur 24.

À bientôt !

L'équipe des bénévoles
de la bibliothèque

LA VIE DE LA PAROISSE DE RAMBAUD

Le 18 mars 2023, à Rambaud, dans le cadre du carême et sur le thème de l'eau, nous avons vécu une superbe journée. Le soleil brillait, l'ambiance était joyeuse, conviviale et festive.

La journée a commencé par la célébration eucharistique. Après la lecture dans l'Évangile de Luc de la guérison de l'aveugle-né, par petits groupes de 4 ou 5, nous avons échangé nos réactions sur ce texte « Quels comportements





des différents acteurs ? et moi-même, est-ce qu'il m'arrive de ressembler à ces personnes ? » Puis sur des feuilles de couleur en forme de gouttes d'eau, chaque groupe a écrit une prière de pardon, de demande et d'action de grâce.

Ces feuilles étaient ensuite déposées sur l'autel au moment de la prière pénitentielle, de la prière universelle et de la préface.

À midi, au cours d'un repas très convivial, nous avons dégusté les délicieuses salades composées apportées par chaque participant.

L'après-midi était consacré aux jeux proposés par le CCFD Terre Solidaire, animés par Bernadette et Suzanne, enfants et adultes jouant ensemble avec entrain. C'est une méthode ludique et intergénérationnelle



qui aide à comprendre les conséquences du réchauffement climatique avec le jeu des ours sur la banquise, et l'accès inégal à l'eau sur les différents continents et aussi selon le niveau de vie. Nous étions invités à choisir une photo sur le thème de l'eau et à la poser sur un panneau pour former un beau tableau.

En fin de journée un temps de prière et d'action de grâce, en chanson avec le Psaume de la Création, était accompagné à la guitare par Michel, et quelques pas de danse avec Claire.

Avant de se séparer, petits et grands ont partagé un bon goûter préparé par les mamans des enfants. Puis chacun est reparti avec un petit sachet de graines à faire germer et qu'il faudra arroser chaque jour car les plantes ont besoin d'eau pour grandir.

Cette journée a été préparée et animée par le CCFD Terre Solidaire (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement), le CMR (Chrétien dans le Monde Rural), les catéchistes et les parents des enfants de La Bâtie-Vieille et de Rambaud.

Éliane Orcière

**Un petit rappel
des messes
sur Rambaud : le
deuxième dimanche
des mois impairs à
9 heures.**

EN DÉCEMBRE, ANIMATIONS SUR LE THÈME DE NOËL

Une animation religieuse se tiendra le samedi 16 décembre de 13h30 à 16h30 à la salle Pierre Gély sur la commune de Rambaud.

Cette animation est ouverte aux enfants des communes de Rambaud et La Bâtie-Vieille.

À l'issue de l'animation un goûter à partager sera proposé. Merci aux parents de prévoir de quoi se restaurer et s'hydrater.

LES BOUCHONS D'AMOUR

Comme vous l'avez peut être appris, l'association Thémis qui récolte les bouchons est un peu en difficulté actuellement par manque de bénévoles. Le travail de récolte, tri, expédition, est considérable.

À savoir que cette année 2 camions ont emporté 14 tonnes de bouchons depuis Baratier. Rambaud a largement contribué à cette récolte. Début octobre, ce sont 22 gros sacs qui sont partis de chez moi. Un grand merci !



La récolte continue. L'association Thémis est en cours de redéploiement, voire de changement d'identité. Continuons donc à apporter nos bouchons dont la vente sera réalisée au profit d'aides à des personnes handicapées.

Merci à toutes les personnes qui déposent leurs sacs de bouchons dans le couloir de la salle Pierre Gély.

Éliane Roubaud



DES NOUVELLES DE L'ACCA RAMBAUD

Ce dimanche 10 septembre, tous les chasseurs de notre société de chasse, de 16 à 90 ans, sont sortis du lit bien avant le lever du soleil. Ouverture de la chasse oblige ! Une passion, une joie toujours aussi intense au fil des années.



Nos compagnons à quatre pattes étaient aussi très heureux. S'ils avaient pu parler, ils nous auraient dit « Merci ».

Seule ombre à cette joie pour les chasseurs du troisième âge qui regardent avec envie les plus jeunes grimper les collines à toute allure.

Sur notre territoire, nous trouvons des sangliers, des lièvres, des chevreuils, des renards, des pigeons ramiers et peut-être aussi quelques grives. Notre commune est parcourue par bon nombre de promeneurs et tous les chasseurs de Rambaud font leur possible pour qu'aucun accident n'entache cette passion.

Le traditionnel repas entre chasseurs et non chasseurs aura lieu pendant l'hiver. Si par manque de chance, pour le repas, il n'y avait pas de sanglier ni de chevreuil, nous irions chez Lionel Orcière voir si un agneau de lait d'une brebis de réforme serait disponible pour notre petit budget.

Un chasseur du troisième âge

LES MARIAGES

Alexandre ROGET et Linda COUPEZ au lotissement du Brusq

Laurent TERÈS et Chrystèle PLAGNEUX à La Moutouse

Rémi ARCANI et Chloé ROUX
fille de Cristelle OLMO-ROUX au village et Lionel ROUX à St Roch



LES NAISSANCES

Christophe MOREL fils de Raphaël et Anne-Marie-Cécile MOREL au Gros Forest

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Claude AUBERT papa de Denis Aubert président du CJL de Rambaud

Jean-Mary COPPÉ époux de Lucette COPPÉ à St Roch

Jacqueline OLMO maman de Cristelle OLMO-ROUX au village

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Eliot RODRIGUEZ – Loup TURCAN à La Moutouse

Julien MAHAUX et Elsa CLERISSE à la Moutouse

Ernest PARDO au lotissement du Brusq

Romain FERREZ et Lucile NIVOU à St Roch

Mathieu ARLABOSSE et Aurore MENUT DIT NOUVEAU au village

Patrick PARDO et Kim LÈ, leur fille Jade au lotissement du Brusq



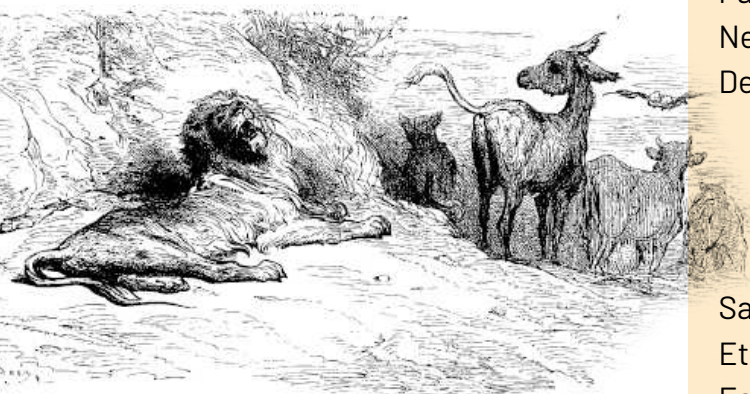
HOMMAGE À JEAN COPPÉ UN POÈTE DANS LES ÉTOILES

Jean Coppé a toujours mis sa plume au service de nos publications. Ses fables pleines d'humour et de bon sens ont marqué, des années durant, les pages de « La Plume Rambaudine », distillant ce grain de sel, ce poil à gratter qui pimentait l'actualité.

Quand j'ai demandé à Jean de participer à la rédaction de « Uchronia, histoire plaisante et vraisemblable du village de Rambaud », pour les 2000 ans de Rambaud, il a tout de suite accepté de prendre part à l'aventure.

Gageons que si on lui demande, dans les étoiles, de composer une satire sur l'Humanité, il n'hésitera pas, avec sa verve habituelle, à faire danser ses mots dans le firmament pour l'éternité.

Alain Surget



LE LION ET L'ÂNE

Le vieux lion, blessé, gisait dans sa tanière.
Vaincu, meurtri, dépossédé de son pouvoir,
Il attendait la fin, il attendait le soir.

Finis pour lui les effets de crinière !

Fin le règne de sa loi !

La Majesté d'hier a perdu sa prestance,
Adieu le rituel des gestes d'allégeance !
Les courtisans vont courtoiser le nouveau roi,
Et portent leur hommage à la nouvelle altesse,
Pendant que lui, vieux roi déchu, dans sa détresse,

N'est plus qu'un pauvre corps estropié,
Et bon à recevoir, qui sait ? Des coups de pied.

Vient à passer un âne, une bourrique,
Un pauvre diable famélique,
Un vieil âne au rebut, usé par le travail,

Errant, sans nul désir, sans nulle envie,
À qui l'on a fait grâce de la vie,

Pourvu qu'il soit ailleurs, loin du bercail.
Or cet âne, en passant, aperçoit dans sa grotte
Celui qui fut naguère un arrogant despote,
Et qui lève à présent des yeux enténébrés.
L'âne s'est arrêté, dans le plus grand silence,
Car les regards se sont, maintenant, rencontrés.
Et que l'on peut voir alors le grison qui s'avance

Jusqu'à tout près du grand fauve affaîssé,
Puis le grison qui s'est baissé,
Passant sa langue avec douceur sur les blessures,
Nettoyant de son mieux les larges meurtrissures
De ce corps outragé, si proche du trépas.

Je crains, lecteurs, que vous trouviez ma fable
Étrange, et même invraisemblable,
Que donc vous ne me croyiez pas.
Sans doute attendiez-vous le coup de pied de l'âne.
Et certes, notre monde, où fleurit la chicane,
Est un lieu de rancune et de ressentiment.
Mais qui n'aimerait pas goûter ce vrai moment
De la compassion et de l'apaisement ?

Jean Coppé

LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Au cours de cet été 2023, notre département a été marqué par plusieurs incendies et en prévision des sécheresses, dont la fréquence et la durée sont de plus en plus importantes, le département a fait parvenir à tous les maires, une note sur les obligations légales de débroussailllements (OLD).

Le code forestier entend par débroussaillage, les opérations visant à réduire les combustibles végétaux dans l'objectif de diminuer l'intensité des incendies et limiter leur propagation (article L131-10 du code forestier). Il s'agit de supprimer les arbustes sous les arbres, couper la végétation basse, élaguer les arbres, couper les branches afin que les arbres ne se touchent pas entre eux, couper les végétaux proches des constructions.

Le département des Hautes-Alpes fait partie des départements, pour lesquels le débroussaillage est une obligation qui incombe aux propriétaires.

Qui est concerné ?

Tous les propriétaires de terrain situé à moins de 200m de bois, forêts, landes, maquis et garrigues, y compris les voies qui les traversent, doivent procéder au débroussaillage de leur parcelle dans une zone de 50m. Le périmètre peut amener les propriétaires à intervenir sur le terrain des voisins. Ces derniers sont dans l'obligation d'autoriser l'accès, en cas de refus les travaux de débroussaillage seront à leur charge.

Le rôle du maire ?

Le maire doit assurer le contrôle de ces obligations sur sa commune. Le maire et ses adjoints peuvent constater les infractions des obligations de débroussailllements. Dans le cas

où les propriétaires n'exécutent pas les travaux, la commune y pourvoit d'office après mise en demeure des propriétaires.

Il est également possible pour la commune de faire effectuer des débroussailllements collectifs à la demande des propriétaires. La commune facturera ensuite ceux-ci aux propriétaires demandeurs.



Calendrier du débroussaillage

- Octobre à février : coupe des arbres, arbustes et branches
- Mars à avril : évacuation des déchets en déchetterie
- Mai et juin : entretien des espaces les embroussaillés

De nombreux sites internet sont à votre disposition afin d'apporter un éclairage plus précis :

Carte interactive des zones Hautes-Alpes : <https://www.hautes-alpes.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-et-Foret/Foret/Defense-de-la-Foret-Contre-l-incendie-DFCI>

Site internet du Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires : <https://www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation>

DU NOUVEAU POUR LES ACTIVITÉS PÉRI-SCOLAIRES

La dernière rentrée scolaire s'est déroulée en l'absence de Cécile Pascal notre agent des écoles en poste depuis plus de 20 ans.

Celle-ci ayant succombé à l'appel des sirènes d'une autre région, nous lui souhaitons tous nos vœux de bonheur et de réussite.

C'est lorsqu'il a fallu organiser son remplacement que nous avons pu toucher du doigt le panel de compétences et de polyvalences que requiert ce poste « multitâches ». Accompagnement des enfants pour le ramassage scolaire, garderie, portage des repas à domicile, préparation et service de cantine, entretien des locaux, ... font partie de ces missions journalières indispensables au bon fonctionnement des services.



Ces responsabilités ont été confiées mi-août à M^{me} Virginie Blanc, résidente de la Bâtie-Vieille et qui a déjà su se faire apprécier, des plus petits jusqu'au seniors pour son sérieux et ses nombreuses qualités humaines.

Je me permets de lui exprimer toute notre confiance et notre satisfaction face à la mission qui lui a été confiée.

Toujours à propos de l'école, Il m'est impossible de ne pas évoquer le nom d'une de nos ATSEM à la carrière bien remplie et estimée de tous, Carole, arrivée sur ce poste le 26 août 2002 et qui a récemment fait valoir ses droits à la retraite.

C'est donc bien amicalement que je souhaite à Carole un paisible repos, agrémenté à n'en pas douter d'une foule d'activités comme les voyages, les petits enfants ou la cueillette des champignons et divers fruits des bois.

Lionel Roux



LE REFUGE PÈLERIN DE RAMBAUD

L'association Rambaud Refuge Pèlerin a tenu son assemblée générale le 21 septembre dernier. Depuis le début de l'année, le bilan de la fréquentation est très positif.

Ce sont plus de deux cents nuitées qui ont été réservées. La moitié des demandes a été faite en direct. Les contacts et modalités de réservations figurent sur la page Facebook du refuge et sur Google Maps. Les autres

réservations sont passées par les plate-formes Airbnb et Booking où nous sommes inscrits.

Le bon fonctionnement du refuge permettra en fin d'année à l'association de reverser une somme à la mairie propriétaire du local.

Le refuge sera également référencé dans la prochaine édition du topo guide « Montgenèvre > Arles » de la Fédération Française de Randonnée. Le GR 650D passe par Rambaud.

Les personnes qui ont fréquenté le refuge sont : quelques pèlerins, des cyclistes (espagnols et italiens), des randonneurs, skieurs, escaladeurs (sur Céüse), des parachutistes de Tallard et des travailleurs en déplacement quelques jours dans la région. Des familles Rambaudines ont également profité de notre hébergement pour recevoir des proches ou amis lors de regroupements festifs.

Il n'y a pas eu de problèmes pendant la saison, le refuge a toujours été laissé propre et en bon état.

La gestion du refuge est entièrement assurée par les bénévoles de l'association : Agnès Marcelot, Christelle Betti, Jean-Louis Pascal, Pierre Duvic et Patrick Pernin.

Les membres de l'association



LES DATES À VENIR



CÉRÉMONIE DES VŒUX

Le Maire et son Conseil Municipal vous convient à la cérémonie des vœux **le SAMEDI 27 JANVIER 2024 à partir de 18h, salle des IV Vents à Rambaud.**

COMBIEN SOMMES-NOUS SUR LA COMMUNE DE RAMBAUD ?

La campagne de recensement de janvier 2023 terminée, les données ont pu être traitées et ont fait l'objet d'un compte rendu de la part des services de l'INSEE.

Voici donc le tableau et les résultats pour la commune de Rambaud.

(*) Comprend toutes les adresses ayant plus d'un logement, quel que soit le retour de collecte. Ce nombre peut être différent de celui du bordereau communal qui compte toutes les adresses ayant plus d'un logement avec au moins un retour papier.



	Décomptes de la COMMUNE (bordereau de commune)	Décomptes de l'INSEE (dont retours directs Insee)
Adresses d'habitation (a)	189	189
Adresses collectives (*)	14	14
Résidences principales (e)	182	182
Total (f+g+h) des logements occasionnels (f), résidences secondaires (g), logements vacants (h)	21	21
Total des logements enquêtés (i=e+f+g+h)	203	203
Total des bulletins individuels (j)	422	422
Fiches de logement non enquêté (k)	1	1
Total des logements d'habitation (o=i+k)	204	204
Feuilles de logement des habitations mobiles	0	0
Bulletins individuels des habitations mobiles	0	0
Fiches de logement non enquêté des habitations mobiles	0	0
Bulletins individuels des personnes sans abri	0	0



DÉCOUVRIR L'HISTOIRE DU PAYS, ET Y PRENDRE DU PLAISIR

Ce qui compte en fait, c'est d'imaginer, à l'appui de quelques indices, le mode de vie, les difficultés, et l'état d'esprit des populations qui nous ont précédés.

Certes un résumé des principales caractéristiques de Rambaud existe (voir internet).

Comment en savoir un peu plus ?

Une pièce de monnaie romaine trouvée au bord du vieux chemin du Bois des Seigneurs, une dague de main gauche toute rouillée (arme des envahisseurs des guerres de religions), dépassant d'un tas de terre remuée aux abords de mon domicile, lequel est un ancien moulin féodal créé par décret royal comme tant d'autres (une trentaine sur le gapençais), les tas de pierres et bourrelets de terre en balcon dans nos bois, m'ont incité à rechercher.

Et je me suis aperçu, un livre m'aidant en particulier : *L'histoire de la ville de Gap*, de Jacques Roman, terminé en 1889, réédité en 2002 (que je prête volontiers à celui qui ne le trouverait plus en librairie) ; et en utilisant aussi internet : *Histoire du diocèse de Gap-Embrun*, mais également les Cartes de Cassini (1747), où beaucoup d'informations intéressantes et assez précises concernant la vie passée sur notre territoire sont disponibles.

Ainsi, on peut savoir le nom des diverses constructions ou lieux existants avant la révolution. On peut avoir une idée des dégâts subis sur notre pays par nos ancêtres du fait des envahisseurs et revivre en pensée quelques faits divers remarquables entre dirigeants ou habitants, qui en disent long sur les mœurs de l'époque.

J'incite donc les amateurs d'histoire à se documenter, concernant l'histoire de notre petit pays. Ils y passeront des moments instructifs et agréables.

Michel Orcière

EXPRESSION LIBRE

UN SCANDALE À RAMBAUD

Des livres disparaissent de la cabane à livres... pour finir dans les poubelles ! C'est une honte !

Des gens font l'effort d'apporter des ouvrages pour offrir à d'autres le plaisir de lire, et voilà que des collections complètes sont jetées.

Amoureux des livres, puisqu'en écrivant moi-même, je suis indigné par un tel acte ! Qu'il soit bien compris que je n'incrimine pas les Rambaudins, mais ma colère est universelle.

Qu'il ne me soit pas répondu qu'il faut changer les livres de temps à autre, car ce n'est pas

parce qu'un ouvrage n'a pas bougé depuis un certain temps qu'il n'intéressera pas une personne à un moment donné. Ma remarque ne s'adresse pas aux vieilles revues, mais bien aux livres dont certaines éditions originales se retrouvent dans le container à papiers.

Par ailleurs, si trop de livres « encomrent » la cabane, il est toujours possible de les stocker dans un endroit en attendant de pouvoir les vendre.

Mais les jeter rejoint l'obscurantisme, l'autodafé, l'acte sacrilège !

Alain Surget

LES OUTILS DE COMMUNICATION

Vous souhaitez vous informer sur votre commune, sur votre Communauté de communes ? Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- le site internet de votre commune de Rambaud : <https://rambaud-village.fr>
- le site internet de votre communauté de communes : <https://www.cc-serreponconvaldavance.com>

Pour le plaisir de revoir les activités qui se sont déroulées sur la commune, pour se tenir informé de la vie du conseil, pour découvrir un peu d'histoire, rien de tel que le journal :

- la Plume Rambaudine, parution en fin d'année ;
- le Mag de la Comcom, parution en début d'année.



Pour une actualité en direct, en temps réel : retrouvez toutes les informations sur l'application Panneau Pocket ; installez cette application sur votre téléphone portable ou votre tablette ou votre ordinateur et choisissez votre commune favorite Rambaud et votre Communauté de commune CCSPVA.



Pour une information plus locale, une invitation à ne pas manquer, retrouvez les flyers distribués dans vos boîtes aux lettres.

Et bien sûr, vos panneaux d'affichage, notamment celui situé sur la façade de la mairie et vous pouvez nous rendre visite pendant les heures d'ouverture de la mairie ou lors des permanences des élus.